



Que se passe-t-il à Feigères?

Bulletin de janvier 2026 • N°01



Comme chaque début d'année, le temps des vœux est un moment privilégié pour se retrouver et regarder ensemble vers l'avenir. Je souhaite adresser à chacun et chacune d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de petits bonheurs du quotidien.

Une citation résume bien l'esprit qui doit nous guider : « *Vis comme si tu devais mourir demain, apprend comme si tu devais vivre toujours.* » Elle nous rappelle l'importance de l'engagement du présent, tout en soulignant la nécessité de rester à l'écoute, d'apprendre, de s'adapter au service de la vie collective.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, les agents municipaux pour leur implication constante et leur enga-

gement à mes côtés, merci aux associations qui animent le village et aux commerçants et entreprises qui le font vivre.

Conformément au calendrier démocratique, une échéance électorale se tiendra prochainement. Comme déjà annoncé, j'ai fait le choix de ne pas solliciter de nouveau mandat.

Je formule le vœu que l'année qui s'ouvre soit placée sous le signe du dialogue, du respect de la convivialité, valeurs qui font la force de notre Feigères.

Je vous souhaite à tous et toutes ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, une très belle année.

Myriam Grats

Vos élus vous informent

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

En mai dernier, la commune de Saint-Julien, qui portait le service de police pluricommunale, a pris la décision unilatérale de mettre fin à la convention qui nous unissait. Le 3 avril 2025, le Conseil municipal a donc, à l'unanimité, décidé de créer un poste de garde champêtre ou de policier municipal à temps plein : 80% pour la commune de Feigères et 20% à disposition de celle de Présilly.

Suite aux entretiens, les maires des deux communes concernées ont décidé de recruter **Karl Dallanegra, policier municipal en poste**. Il a intégré son poste début janvier.

Il aura en charge, entre plus de 150 compétences, de faire respecter l'ordre public : assurer la surveillance des deux communes et notamment des abords de notre école, faire respecter les arrêtés municipaux (vitesses, places bleues...) et amender les contrevenants en matière d'urbanisme et d'environnement (pollution, dépôts sauvages...). Son rôle premier reste un rôle de proximité, de surveillance et de tranquillité publique.

Fort d'une expérience de plusieurs années en gendarmerie et fonctionnaire de police depuis dix ans, Karl saura mettre son expérience au service de nos villages pour la tranquillité de tous.

Merci de lui réserver un bon accueil.



NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

à compter de ce début janvier, nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle secrétaire générale en la personne de **Stéphanie Vibert**.

Elle aura en charge la gestion des affaires générales de la commune en assurant, entre autres, une veille juridique et en supervisant l'ensemble du personnel et des services municipaux allant du scolaire aux techniques en passant par les services administratifs.

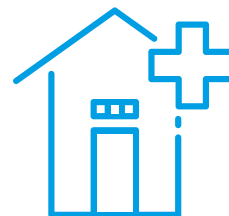
Pourvue d'une solide expérience du territoire avec plusieurs remplacements à la mairie de Présilly et au SIVU Beaupré, Stéphanie a notamment exercé des missions similaires à la mairie de Cruseilles pendant dix ans. Elle apportera donc de précieux conseils et une assistance bienvenue aux élus. Nous lui souhaitons la bienvenue à Feigères et une bonne prise de fonction dans son nouveau poste.



VIGILANCE! CAMBRIOLAGES

NOUS CONNAISSONS UNE NOUVELLE VAGUE
DE CAMBRIOLAGES SUR LA COMMUNE.
TOUS LES SECTEURS SONT TOUCHÉS.

UNE MAISON MÉDICALE DE GARDE À SAINT-JULIEN- EN-GENEVOIS



D'ici le printemps 2026, les habitants des 17 communes du territoire pourront être orientés vers une Maison médicale de garde pour toute consultation urgente durant les week-ends et jours fériés.

Le patient appelle le 15. Si l'urgence n'est pas vitale, le médecin régulateur oriente le patient vers la Maison médicale de garde, où il sera reçu par un médecin généraliste.

Ce nouveau service est financé par l'ARS et accompagné par la CCG, qui mène et finance les travaux des locaux loués à l'association porteuse de la Maison médicale de garde.

Vos élus vous informent

ÉLECTIONS MUNICIPALES, UN PEU D'HISTOIRE

À l'ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 14 juin 2012, il était inscrit la création de deux bureaux de vote. Sur proposition de la commission Administration qui organisait les élections, l'assemblée municipale se prononça pour. Il était, en effet, nécessaire à la fois de se conformer au Code électoral, la commune comptant presque 1 000 électeurs, mais aussi d'agir pour diminuer la file d'attente lors du vote. Le lieu d'implantation serait la salle polyvalente. Cette organisation serait mise en œuvre pour les prochaines élections : les municipales de 2014. Le Conseil ne pouvant qu'émettre un souhait, il était nécessaire de solliciter le service Elections de la Préfecture. La population était informée de ce souhait dans le *Que se passe-t-il à Feigères ?*, de juin 2012.

Le 11 juillet 2012, par courrier, la Préfecture était saisie avec les plans du découpage. C'était par un arrêté en date du 30 août 2012 que le projet était accepté. Ces dispositions seraient prises pour les élections municipales de mars 2014.

La répartition du corps électoral s'était faite par le partage du chef-lieu dans le sens est-ouest en deux secteurs nord-sud. Les voies communales utilisées furent le passage du Levant, le chemin de l'École dans son entier et la route de Grossaz. Pour le secteur nord, le bureau n° 1 : le chef-lieu nord, Grossaz, Chez Jolliet et les Sorbiers. Tous les électeurs du passage du Levant, du chemin de l'École, de la route de Grossaz étaient inscrits sur la

liste du bureau n° 1 ainsi que les électeurs non résidants à Feigères. Pour le secteur sud, le bureau n° 2 : le chef-lieu sud, l'Agnellu, Beauregard et Malchamp. Ces dispositions furent appliquées pour la première fois lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Beaucoup de nouveautés pour ces élections avec le changement de mode de scrutin pour les communes de 1 000 à 3 500 habitants. Les conseillers municipaux élus au scrutin de liste à deux tours à la proportionnelle avec prime majoritaire. Les listes devaient obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe, c'était la parité. Plus de panachage. Le Conseil municipal, du fait de l'augmentation de la population feigéroise dépassant les 1 500 habitants, passait de 15 à 19 sièges. Les électrices et les électeurs trouvaient dans le *Que se passe-t-il à Feigères ?* de décembre 2013 et dans celui de février 2014 toutes les informations pour bien comprendre le nouveau mode de scrutin.

Au moment où est écrit cet article, le bureau de vote n° 1 comptabilise 621 inscrits, le bureau de vote n° 2 605 inscrits, ce qui fait pour Feigères 1 226 électeurs au total.

André Borgognon

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

ARRÊTÉ N° 2025_075

Réglementant la circulation sur le territoire
Travaux : astreintes AEP/EU Marchés CCG
Période : année 2026
Entreprise : Besson SAS

ARRÊTÉ N° 2025_076

Réglementant la circulation chemin de l'Arguille
Travaux : dépose d'organe de coupure du réseau aérien 20 000 volts
Période : le 14/01/2026
Entreprise : Enedis
Dispositif : mise en place d'une déviation

ARRÊTÉ N° 2025_071

Réglementant la circulation chemin des Contamines
Travaux de génie civil : réalisation d'une tranchée et pose d'une chambre L1T
Période : dans l'intervalle du 1^{er}/12/2025 au 30/03/2026
Dispositif : empiètement sur la chaussée
Entreprise : Potain Réseaux pour le compte du Syane



CHEMIN PIÉTONNIER RELIANT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE ET LA ROUTE DE PRÉSILLY

Comme annoncé dans le bulletin de novembre 2025, et comme vous avez pu le découvrir en ce début d'année, le chemin est en cours de réalisation.

Ce chantier, annoncé mi-janvier 2026, a débuté quelques jours plus tôt pour se terminer au mieux fin janvier, sauf conditions météorologiques défavorables



Vos élus vous informent

PÔLE MÉDICAL : METTRE DES MOTS SUR VOS MAUX GRÂCE À VOS YEUX ET VOS PIEDS...

Réflexologue plantaire et praticienne de soins énergétiques depuis dix-sept ans, j'ai cherché à compléter mon offre en me formant à l'iridologie (analyse de la partie colorée de l'œil : l'iris).

En réflexologie, par le toucher du pied, nous pouvons détecter un dysfonctionnement, une fragilité au niveau d'un organe ou d'un système. La zone peut alors être rééquilibrée à la suite de pressions sous le pied mais aussi en prenant conscience de l'émotion qui anime l'organe ou la zone affaiblie.

En iridologie, l'iris est divisé en plusieurs zones qui correspondent aux différents organes du corps. En examinant la couleur, la forme, la texture et les signes particuliers de ces zones, il est possible d'évaluer le fonctionnement de l'organisme, d'en tirer les forces, les faiblesses et la vitalité de la personne, puis de prodiguer des conseils pour retrouver un équilibre. Mon premier conseil sera un recadrage alimentaire, l'œil livre vos intolérances alimentaires et les familles d'aliments inadaptés. J'affine par la suite la liste des aliments à éviter pour vous permettre de retrouver équilibre et hygiène de vie.

L'iridologie est une méthode préventive, naturelle et précise de la connaissance du terrain. La réflexologie est une méthode préventive, curative, énergétique et de bien-être.

Nathalie Blanes, réflexologue et iridologue

☎ 06 22 25 46 01 - ✉ anateblanes@gmail.com

La Fée de l'Informatique

Ordinateur et Smartphone

Cours pour débutants

- ★ Cours collectifs à Feigères (max 10 pers)
- ★ Cours particuliers dans le 74
- ★ Dépannages et installations



+33 6 16 72 84 56 feeginformatique.fr

Nikita Delieutraz Siren : 912429164 Ne pas jeter sur la voie publique

NUITS DE LA LECTURE

21.01 → 25.01.2026

VILLES & CAMPAGNES
10^e ÉDITION

Ouverture Nocturne de la Bibliothèque

Jeudi 22 Janvier
16h30-21h30



www.nuitsdelalecture.fr CMA 74 Tourisme pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio OC

LA BIBLIOTHEQUE

Programme 2026

1^{ère} RENCONTRE Club DE LECTEURS

Jeudi 22 JANVIER
20h-21h30
Animé Par Brigitte Anderfuhren

Atelier d'écriture

Mercredi 4 février
18h-21h30
Animé Par Muriel Carroz-Galette
max 10 personnes

Inscriptions et renseignements à la bibliothèque
bibliotheque@feigeres74.fr

La vie associative et les évènements

ARHUNA : LES PORTES DE L'AVENT

Pour la deuxième édition, l'association Arhuna a à nouveau réussi son pari de réunir des habitants chaque soir autour d'un pot convivial et festif. À cette occasion, chaque hôte avait décoré sa maison avec le jour du mois. Félicitations à l'équipe d'Arhuna qui a su créer ce bel esprit de rencontre et de partage où les sourires ont toujours été présents. Merci à tous les hôtes qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

Les portes de l'Avent ont aussi bénéficié de l'illumination des tracteurs des jeunes agriculteurs pour clôturer la soirée du samedi 13 décembre. Ce défilé, qui présentait entre autres un char du père Noël, a aussi été très apprécié par les Feigérois.



La vie associative et les événements



ILLUMINATIONS DU SAPIN DE NOËL

Le samedi 13 décembre, le Comité des fêtes a géré avec brio la traditionnelle illumination du sapin tout en distribuant gratuitement le vin chaud à la population venue se réchauffer.

LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Le vendredi 19 décembre, pour fêter le début des vacances, le père Noël a fait une visite très appréciée et attendue par les chérubins qui ont reçu également les papillotes distribuées par le Sou des écoles.



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles a organisé deux vendredis soir à la sortie de l'école des soirées crêpes qui ont attiré énormément de monde. La commune se félicite du fort succès rencontré par ce premier événement dans le nouveau local dédié aux associations.



AGENDA 2026 DU SOU DES ÉCOLES

- **Cabane à crêpes pour la Chandeleur** : vendredi 6 février 2026, à 16h30 (local des associations)
- **Chasse aux œufs au parc** : vendredi 3 avril 2026, à 16h30 (local des associations)
- **Cabane à crêpes estivale** : les vendredis 5, 12, 19, 26 juin et le vendredi 3 juillet 2026, à 16h30 (local des associations ou cabane du tennis club, en discussion)
- **Fête de l'école** : samedi 27 juin 2026, à 12h (en extérieur devant la salle polyvalente)
- **Vide-grenier** : dimanche 27 septembre 2026 (chemin des Poses du Bois)

5^e édition

Festival

Transition Environnementale Citoyenne

TEC

Projections **GRATUIT**

À L'Arande

Du 25 au 31 janvier 2026

Ateliers **Planétarium** **Débats**

Conférences **Expositions**

À NE PAS MANQUER !

Vendredi 30 janvier
Colloque « SON & LUMIÈRE »

Samedi 31 janvier
Village exposants

ESLVERT

MAIRIE DE FEIGÈRES

MAISON DES HABITANTS

Accordéon

ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Mélia de Surmont, née le 14 décembre 2025 au foyer de Kimberly Dutoit et de Jérémy de Surmont

Toutes nos félicitations à ses parents.

• DÉCÈS •

Renée Dubosson, née Brand, le 4 décembre 2025

Toutes nos condoléances à sa famille.

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr

www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /

Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

10-31-2949

www.pefc-france.org



Directeur de la publication :

Myriam Grats

Rédacteur en chef :

Éric Collomb

